



Une soixantaine de militaires travaillent désormais en appui du personnel soignant de l'HFR

Des soldats sanitaires en renfort

« ANNE REY-MERMET

Pandémie » Les militaires ont tombé l'uniforme de camouflage pour enfiler une blouse blanche. Depuis quelques jours, une soixantaine de soldats sanitaires travaillent aux côtés du personnel de l'Hôpital fribourgeois (HFR), un renfort souhaité après des mois difficiles à combattre la pandémie de Covid-19.

Cette compagnie de volontaires apporte son aide dans les services de soins Covid-19 et dans les services des urgences. « Dans le cas de l'HFR, il s'agit d'appui pour les soins de base et techniques, de mobilisation des patients, d'accompagnement et d'aide aux repas », expliquait hier le lieutenant-colonel EMG Raoul Barca, commandant du bataillon hôpital 2, lors d'une conférence de presse.

Jusqu'au 6 décembre

La mobilisation de ces soldats sanitaires est prévue jusqu'au 6 décembre prochain, mais elle pourrait être prolongée en cas de besoin. Ils sont une soixantaine à se relayer par équipe de 20 pour assurer un renfort continu, 24 h sur 24. Ils sont actuellement douze à Fribourg, quatre à Tavel et quatre à Riaz. « Le personnel est déjà fatigué par la première vague mais reste volontaire et engagé. Les soignants ont demandé l'aide de l'armée dès le début de la deuxième vague », indique Catherine Dorogi, direc-



« Le personnel est déjà fatigué par la première vague »

Catherine Dorogi

trice des soins à l'HFR. Hier matin, 121 membres du personnel étaient recensés comme malades du Covid-19, et 211 patients étaient hospitalisés pour cette raison.

Ces militaires sont au bénéfice d'une formation dans le domaine des soins et s'activent sous la supervision des collaborateurs des hôpitaux. Sur les sept cantons dont est chargée la division territoriale 1, cinq ont fait appel aux soldats sanitaires. « Seul le Jura et Neuchâtel n'ont jusqu'ici pas requis l'aide de l'armée. L'engagement ne se fait que sur demande explicite du requérant », souligne le divisionnaire Yvon Langel, commandant de la division territoriale 1. Les troupes peuvent intervenir en appui dans les hôpi-

taux mais aussi dans le transport de malades, comme c'est le cas à Berne.

Demande validée

Le divisionnaire ajoute que des leçons ont été tirées après les mobilisations du printemps. Les demandes d'appui doivent désormais être validées par l'état-major fédéral Protection de la population, sous la direction de l'Office fédéral de la santé publique, qui vérifie le respect de ces conditions en concertation avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé.

« Une fois la demande du canton approuvée, une convention est signée. Nous travaillons sur mesure, avec une grande agilité », relève le divisionnaire Yvon Langel. La Confédération a fixé des conditions de subsidiarité, il faut démontrer que les ressources civiles sont épuisées.

Les membres de la protection civile et ceux effectuant leur service civil sont déjà bien engagés dans les EMS. « Une fois que nous aurons réussi à aplanir la courbe de la deuxième vague, ça ne signifiera pas pour autant que nous en aurons terminé avec le Covid-19. Nous nous attendons à ce que des foyers de contaminations continuent d'apparaître, notamment dans les EMS », note Christophe Biffrare, chef de l'organe cantonal de conduite. Il faut ménager les forces pour pouvoir tenir sur la durée. »